



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 5 septembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 3.1, 3.2, 3.3 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, (rapport 3.9 retiré), 3.10, 4.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.2.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 5.2), M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, Y. DELARUE, P. DUCHEZEAU, A. LORIGUET

Mandataires : B. GAVIGNET, J. KRIEGER, C. LIME, R. STEPOURJINE

Soutien financier du Grand Besançon à l'Association Culture Action

Rapporteur : Bernard GAVIGNET, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement Economique 2016-2020, le Grand Besançon a fait du soutien aux actions favorisant la création d'entreprise et l'appui au montage de projet deux axes prioritaires.

Culture Action, centre de professionnalisation pour le secteur culturel et artistique en région Franche-Comté, est depuis 15 ans l'interlocuteur privilégié des porteurs de projet dans le secteur artistique. Il est proposé de poursuivre le soutien des actions de cette association, engagé en 2015 et de verser 4 000 € pour 2016.

I. Culture Action

Culture Action, centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels et artistiques est une association loi 1901, située 1 rue Dürer à Besançon. Elle est la seule structure de ce type en Région Franche-Comté et est un acteur privilégié des porteurs de projets dans le secteur artistique et culturel.

II. Activité de Culture Action

L'association est avant tout un lieu ressource en région dont les professionnels qui y exercent ont une connaissance poussée des métiers dans le domaine des arts plastiques, graphiques, visuels et vivants.

Cette connaissance poussée permet aux opérateurs du secteur de trouver des informations fiables en matière de conseils, de formation, de gestion, de réglementation, d'organisation spécifique propre à leur activité, accompagnement dans la phase création et suivi.

A/ Priorité à l'emploi et à la création d'entreprise

1/ Orientation professionnelle - Insertion professionnelle

Au cœur de la dynamique du réseau, l'association est souvent informée par les structures employeuses de leur recherche sur des profils spécifiques ce qui lui permet d'orienter les personnes en recherche d'emploi ou reconversion professionnelle dans le secteur culturel.

Dans cette orientation, c'est naturellement que la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a reconduit dès début 2016 et pour deux années l'agrément pour l'accueil de volontaires en Service Civique. Cet agrément permet également à l'association de faire de l'intermédiation (mise à disposition de volontaires dans des structures culturelles).

2/ Création d'entreprise

La réalisation d'un projet culturel qu'il soit collectif ou individuel requiert les mêmes exigences que celles qui incombent à tout créateur d'entreprise : structurer, évaluer, rédiger son projet, maîtriser un environnement réglementaire spécifique. Pour ce faire, les professionnels de la structure sont présents pour conseiller, accompagner les artistes-auteurs du lancement de leurs activités (immatriculation, obtention du numéro siret, code APE, facturation, contractualisation, ...) aux étapes de développement de l'activité (connaissance des réseaux, lien avec les potentiels clients professionnels, ...).

III. Bilan 2015

Le bilan permet de mesurer l'activité de l'association qui s'articule autour des thèmes : formation, sensibilisation/rencontres professionnelles, ateliers et petits déjeuners.

196 personnes ont été reçues individuellement pour des informations dans différents domaines (connaissance et organisation du secteur, statuts professionnels, structuration, obligations réglementaires, sociales et fiscales, problèmes liés à la comptabilité mais aussi réflexion sur les projets, reconversion professionnelle, définition de fiche de poste, développement de projet, mise en réseau.....).

Le public accueilli est respectivement réparti pour 74 personnes dans les arts plastiques, graphiques et visuels et pour 122 personnes dans le secteur des arts vivants.

Sur les 196 personnes reçues, 121 proviennent du Grand Besançon dont 117 de Besançon.

A/ Objectif 2016 :

Pour l'année 2016, le travail s'articulera autour de celui engagé déjà depuis 15 ans et sera développé à l'échelle de la grande région à savoir :

- renforcer le travail d'accompagnement des entrepreneurs culturels,
- poursuite des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle,
- observation et recensement des besoins du territoire bourguignon,
- mise en œuvre des actions pertinentes en partenariat avec la Bourgogne.

IV. Demande de soutien financier auprès du Grand Besançon

Les charges de fonctionnement de l'Association s'élèvent à 259 900 € pour le budget prévisionnel 2016.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la DRAC (70 000 €), du Conseil Régional (105 000 €), du Conseil Départemental du Doubs (15 000 €), le CNASEA (6 000 €). La ville de Besançon met également à disposition à titre gracieux le local occupé par Culture Action rue Dürer à Besançon.

Culture Action sollicite un soutien financier de la CAGB à hauteur de 4 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action pour un montant forfaitaire de 800 € par porteur de projet originaire du Grand Besançon accompagné par Culture Action et ce dans la limite de 4 000 €, soit 5 porteurs de projet.

Pour extrait conforme,

Préfecture du Doubs
Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Reçu le 13 SEP. 2016



Contrôle de légalité